

**Ligue Nationale de Hockey<sup>®</sup>**  
**La Responsabilité à ses Récompenses Sweepstakes.**  
**Les Règles officielles.**



AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR ENTRER OU GAGNER.  
UN ACHAT N'AMÉLIORE PAS VOS CHANCES DE GAGNER.

**1. Comment entrer:** Pour entrer, assistez à aucun jeu d'une NHL<sup>®</sup> aux États Unies ou au Canada durant la saison régulière 2011/2012 et engagez-vous à être un conducteur désigné inscrit au stand de conducteurs désignés à cette NHL<sup>®</sup> Arena. Pour entrer sans assister à un jeu de la NHL, envoyez à TEAM Coalition («sponsor»), 1800 Diagonal Road, suite 600, Alexandria, VA 22314, une carte postale (pas d'enveloppe s.v.p.) avec votre nom, adresse électronique, votre adresse physique, numéro de téléphone au travail ou résidentiel, le nom de votre NHL<sup>®</sup> préféré et un écrit de plus de 100 mots expliquant, pourquoi vous croyez qu'il est important d'être un conducteur désigné à un événement sportif. Toutes les entrées doivent avoir postées et timbrées au plus tard le lundi 9 avril 2012 et reçues par vendredi le 13 avril 2012.

Vous pouvez entrer autant de fois que vous le désirez, cependant, les entrées postées sont limitées à une (1) participation par carte postale et chaque entrée postée sera comptée comme une entrée. Toutes les entrées deviennent la propriété exclusive du Sponsor et ne seront pas accusées de réception ou retournées. La livraison du prix exige une adresse physique (pas de boîte postale). Le Sponsor n'est pas responsable de la perte, retard, vol, affranchissement non validé ou des entrées erronées. Le Sponsor n'est pas responsable des erreurs d'orthographe ou autres erreurs dans l'offre ou l'administration du concours, y compris, mais non limité à des erreurs dans la publicité, les règlements officiels, la sélection, l'annonce des gagnants, ou la distribution des prix. Aucune photocopies, fac-similés, autres reproductions mécaniques ou autres entrées contrefaites ne sont pas autorisées. Seuls les formulaires d'entrée entièrement remplis sont éligibles. Les formulaires d'inscription illisibles, incomplètes, mutilés, modifiés ou altérés seront disqualifiés.

**2. Dates de début/fin:** le concours débute le 6 octobre 2011 et se termine à la fin de la saison régulière de la Ligue nationale de hockey<sup>®</sup> 2011/2012. Toutes les entrées postées doivent être timbrées pour le lundi 9 avril 2012 et reçues le vendredi avril 13, 2012.

**3. Admissibilité:** La participation est ouverte seulement aux résidents légaux des États-Unis et du Canada. Aux États-Unis, il faut avoir 21 ans au jour de la date d'entrée du formulaire<sup>®</sup>; au Canada, il faut avoir atteint l'âge de la majorité à la date d'entrée du formulaire. Les participants des deux pays doivent posséder un permis de conduire valide. Les habitants de Porto Rico ne sont pas compris et ils sont interdits et restreints par la loi, d'entrer dans ce concours. En dehors des États-Unis et du Canada, c'est interdit partout ailleurs par les taxes ou interdit par la loi de participer à ce concours. Les participations sont sujettes aux lois nationales d'état, les lois provinciales locales et règlements. Les employés, dirigeants et administrateurs et les familles des employés et cadres supérieurs et dirigeants du Sponsor et le National Hockey League, NHL Enterprises, L.P., NHL Enterprises Canada, L.P., NHL Enterprises B.V., CyberEnterprises Interactive de la NHL, LLC et les membres des clubs de la Ligue nationale de hockey (collectivement, les "NHL entités"), les organisateurs de la campagne de publicité et de promotions pour ce concours et toutes leurs filiales respectives ou sociétés affiliées sont inadmissibles à participer à ce concours.

**4. Sélection /Tirage au sort:** Le vendredi, avril 13, 2012, ou vers cette date, un (1) Finaliste provenant de toutes les entrées reçues par le biais d'un stand dans l'arène, le site internet de TEAM Coalition, ou reçus par un sponsor par courrier sera sélectionné au hasard pour chaque équipe de la Ligue nationale de hockey<sup>®</sup> participantes, pour un total de seize finalistes (16) ("finalistes"). Un Finaliste (1) parmi (les seize (16) Finalistes) sera tiré au sort et recevra un All-Star Game comme détaillé ci-dessous. Un (1) Finaliste supplémentaire est tiré au sort, parmi les quinze (15) finalistes restants, à remporter le prix Game pour la saison régulière comme détaillé ci-dessous. Les Chances d'être choisi comme finaliste varient en fonction du nombre d'inscriptions admissibles reçues pour chaque team. Les chances d'un finaliste à remporter un prix All-Star Game sont 1: 16 et les chances d'un finaliste à remporter le prix de jeu de saison régulière sont 1 : 15. En participant au Concours, les participants acceptent d'être liés par ces règles officielles et les décisions des juges sélectionnés pour ce concours, ces décisions seront définitives et obligatoires en rapport à toutes les questions concernant le concours. Les résidents du Canada, si sélectionnés comme finalistes, doit individuellement répondre correctement à une question de compétence-test mathématique sans assistance de quelque nature que ce soit, mécanique, électronique ou autres, par téléphone ou courrier avant qu'il ne soit déclaré gagnant d'aucun prix. Ce concours n'est pas organisé ou exécuté par aucune entité de la NHL.

**5. Prix:** un All-Star Game prix consiste à un voyage pour deux (2) personnes à la NHL<sup>®</sup> 2013 All-Star Game, comprenant le transport aérien en classe économique pour le gagnant et un (1) compagnon à partir de l'aéroport le plus proche de la résidence du gagnant au lieu de la NHL<sup>®</sup> 2013 All-Star<sup>®</sup>; lieu du jeu (si nécessaire), un minimum de deux (2) nuits à hôtel tel que déterminé par l'organisateur (chambre simple, en occupation double (si nécessaire) et deux (2) billets d'entrée pour la NHL<sup>®</sup> 2013 All-Star Game. Le prix total d'ARV d'All-Star Game correspond à une valeur de 1. 500 \$ U.S. Un prix de jeu de saison régulière consistant à deux (2) billets pour un jeu NHL de la saison régulière de 2012/2013 jeu se déroulant, dans la ville de l'équipe dont le finaliste a été sélectionné comme le conducteur désigné pour la saison. Le prix total ARV de jeu de saison régulière à une valeur de 250 \$ U.S. Toute différence entre ces valeurs approximatives au détail et la valeur réelle des prix comme reçus, ne sera pas attribuée. Tous

les gagnants seront exclusivement responsables de toutes les taxes applicables et les frais sur les prix et autres frais non indiqués en liaison à ces prix ainsi que les assurances de voyage inhérentes à ces déplacements. Les gagnants sont tenus de s'assurer qu'ils ont en leur possession toutes les documents nécessaires pour voyager. Le vainqueur doit être d'accord avec un chèque de base et sera tenu de signer un Prix Plus ondulé / un Affidavit avant d'accepter le Prix. Les gagnants doivent être disponible pour assister aux événements aux dates indiquées par les sponsors de ces événements ; dans le cas contraire, le prix est annulé et attribué à un autre participant. Tous voyages sont sous réserve de disponibilité. Des restrictions et dates strictement réservées s'appliquent.

**6. Notification:** Les participants seront informés de leur statut de finaliste par courrier électronique ou par téléphone le lundi, 16 avril 2012 ou environ cette date. All-Star Game et Gagnants de jeu de saison régulières seront informés de leur statut gagnante par courrier électronique ou téléphone après le début de la Coupe finale Stanley® de 2012. Tous les gagnants et les compagnons de voyage seront tenus de signer un document d'acceptation, de faire authentifier les signatures par un officier public et de les retourner aux organisateurs du concours. Lorsque permis par la loi, une demande officielle d'admissibilité et de responsabilité/version publicité sera exigée avant de recevoir un prix. Pour tous les prix, le compagnon de voyage sera tenu de signer et renvoyer un document acceptant le voyage ceci avant de recevoir le billet de transport. Si le compagnon de voyage est mineur, il doit voyager avec son parent/ tuteur juridique qui doit signer la permission de voyage. Si le gagnant ne peut pas être contacté, ou si le prix est retourné à destination parce que non remis, ou en cas de non-conformité avec les règles du tirage au sort et exigences, un autre gagnant sera choisi. Un seul prix est limité par personne. Les Jeux ou les dates de l'événement et les heures sont déterminés uniquement par le bureau de la commissaire de hockey et/ou de la NHL Enterprises, L.P., et dans son pouvoir, en cas échéant, ils sont sujets à modification.

**7. Conditions:** toutes les taxes et redevances sont la seule responsabilité des vainqueurs. La participation aux concours et acceptation d'un prix constitue une permission pour l'organisateur et entités NHL à utiliser leur noms respectifs, leurs adresses (ville et département/province), leur liens, voix, renseignements biographiques et des déclarations par courrier-en entrée pour fins de publicité et de promotions des vainqueurs et leurs compagnons de voyage ceci sans préavis ni indemnité supplémentaire, sauf dans les cas où la loi l'interdit. En outre, les lauréats, en acceptant un prix, conviennent à participer aux événements promotionnels et activités, comme demandé par le commanditaire et/ou les entités NHL sans compensation supplémentaire. En participant, en venant, les gagnants et compagnons acceptent de décharger totalement le commanditaire, prix All-Star Game et jeu de saison régulière les entités NHL, leur publicité respectif et agences de concours et leurs parents respectifs entreprises, filiales, sociétés affiliées, partenaires, partenariats, directeurs, représentants, agents, titulaires de permis, sponsors, successeurs, ayants, employés, dirigeants et administrateurs (les "parties officiel") de toutes les responsabilités, pertes, dommages, blessures, coûts ou dépenses, y compris de quelle que nature que ce soit sans limitation aux dommages, blessures ou décès qui peuvent se produisent en connexion avec la préparation au voyage ou la participation au concours, ou la possession, l'acceptation et/ ou l'utilisation malveillante de tout prix ou participation à toute activité liée au concours et les réclamations fondées sur la publicité, droits, diffamation, atteinte aux droits d'auteur ou l'atteinte à la vie privée et livraison de la marchandise. Les parties officielles n'offrent aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit concernant les prix et excluent toute garantie implicite. Le Commanditaire n'est pas responsable si les prix ne peuvent être attribués ou si l'événement est annulé en raison de causes naturelles, les actes de guerre, les catastrophes naturelles, météo ou le terrorisme. Les participants qui ne respectent pas ces règles officielles ou tenter d'intervenir dans ce concours en aucune façon sera exclu. Les prix sont non transférables. Aucuns remboursements, substitutions ou en espèces ne sont autorisés. Dans le cas de la non-disponibilité des prix, le commanditaire se réserve le droit de substituer un prix de valeur égale ou supérieure. Le Commanditaire ne peut être tenue responsable pour l'attribution des prix de remplacement éventuel, des événements qui sont différés ou annulés pour une raison quelconque et s'il ya un solde éventuel de ces prix, il sera remis a la satisfaction complète de l'attribution de prix.

Le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, mais avec le consentement de la Régie des alcools, des courses et des jeux (la "régie") si besoin est, de disqualifier dans la seule discrétion et jugement de l'organisateur et/ou les entités NHL, dans la Province de Québec, tout participant/gagnant qui viole, ces règles officielles ou dont la conduite entrave ou dommages les intérêts ou tend à porter atteinte ou dommage à la réputation ou image publique du concours, le commanditaire, les organes de la LNH, les équipes de membre de la NHL. Sans se limiter à ce qui précède, le commanditaire peut disqualifier tout participant/vainqueur ayant une conduite préalable liée à un acte d'accusation, citation ou condamnation s'impliquant a l'alcool ou lié à des incidents d'alcool, ceci indépendamment de l'époque dans laquelle l'incident s'est produit.

**8. Pour les résidents de Québec:** tout litige concernant la conduite ou organisation d'un concours publicitaire peut être soumise à la Régie. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie seulement pour aider les parties à parvenir à un consentement.

**9. Liste des gagnants:** Pour obtenir les noms des gagnants, visitez [www.teamcoalition.org](http://www.teamcoalition.org) ou envoyez une enveloppe timbrée vendredi le 25 mai 2012 à: Coalition TEAM, 1800 Diagonale Road, suite 600, Alexandria, VA 22314.

**10. Sponsor:** TEAM Coalition, 1800 Diagonal Road, suite 600, Alexandrie, VA 22314. NHL® marques déposées et droits d'auteur utilisées avec la permission de la NHL®.

NHL, la NHL Shield, la Ligue nationale de hockey et la



Coupe Stanley sont des marques déposées de la NHL. © NHL 2012.